Horaires des célébrations

Samedi	13	MESSE Chorale	18 h 00	Mervilla	
2e Dimanche *Temps ordinaire*	14	MESSE	10 h 30	Castanet	Messe des défunts du mois de janvier 2017 Intention François BERTO - Daniel et Louis NUEVO Neuvaine Denise ESPES - Marie-Françoise BUISSON et Gérard PADROUTE
Mardi	16	Laudes MESSE Adoration Saint Sacrement Temps de prière	9 h 00 9 h à 13 h 16 h 00	Castanet Castanet Jardins d'Oly	Intention particulière saint Lizier (vivant) Temps de prière proposé par le SEM
Mercredi	17	Temps de prière	15 h 00	Foyer-logement Claires Fontaines	Temps de prière proposé par le SEM
Jeudi	18	Vêpres MESSE	18 h 30	Castanet	Intention particulière saint Lizier (vivants)
Vendredi	19	Vêpres MESSE	18 h 30	Castanet	Intention familles PELISSIER et SAVY
Samedi	20	MESSE des familles	18 h 00	Pompertuzat	
3e Dimanche *Temps ordinaire*	21	MESSE	10 h 30	Castanet	Fête de la foi Intention Jean REYNAUD (6e ann.) - Jeanine DELBOSC et Paulette MELOTTO (3e ann.)

Agenda de la semaine

Mardi	16	Maison de la fraternité	20 h 30	Module 2 pour les CE
Mercredi	17	Maison de la fraternité	20 h 30	Réunion avec les parents des enfants primaire préparant la Première Communion
Jeudi	18	*Maison de la fraternité* *Maison de la fraternité*	10 h 00 20 h 30	Réunion du SEM Formation interne des accompagnateurs de l'équipe baptême des petits enfants
Vendredi	19	*Maison de la fraternité*	19 h 00	Premier bilan et perspective 2018 - accueil de la famille Dayekh
Samedi	20	*Maison de la fraternité*	9 h 30	B'ABBA - Jésus-Christ, pourquoi Lui ?

A votre service

Presbytère (derrière la Poste) : ☎ 05.61.27.76.85
2 rue Gironis - B.P. 36 - 31321 Castanet Cedex

- Secrétariat :
  14h à 16h : lundi, mardi, jeudi, vendredi
  secretariat@paroissecastanet.fr
- Permanences (hors vacances scolaires) :
  10h à 12h : mardi et mercredi

bibliothèque ouverte pendant les heures de secrétariat et de permanences

Site Internet : http://paroissecastanet.fr

Maison de la fraternité :
10 av. de Toulouse - Castanet ☎05.62.80.16.81

Contacts :
- visite aux malades (SEM) : ☎07.68.88.92.11
- obsèques : ☎06.71.15.55.14
- père Moïse Kaboré :
  cure@paroissecastanet.fr
- Équipe d'Animation Pastorale :
  EAP@paroissecastanet.fr
- service de communication :
  communication@paroissecastanet.fr

Tous Appelés !

N° 434
14 janvier 2018
2e dimanche
Temps ordinaire

Ensemble Paroissial Catholique de Castanet-Tolosan
Diocèse de Toulouse
Auzeville Castanet Corronsac Deyme Mervilla Pechabou Pompertuzat Rebigue

« L'unité plus puissante que le conflit »

« C'est aussi un programme et un défi pour les leaders politiques et religieux, pour les responsables des institutions internationales et pour les dirigeants des entreprises et des médias du monde entier : appliquer les béatitudes dans leur manière d'exercer leurs responsabilités propres.
Un défi à construire la société, la communauté ou l'entreprise dont ils sont responsables avec le style des artisans de paix ; à faire preuve de miséricorde en refusant de rejeter les personnes, d'endommager l'environnement et de vouloir vaincre à tout prix. Cela demande la disponibilité «[à] supporter le conflit, [à] le résoudre et [à] le transformer en maillon d'un nouveau processus ».

Œuvrer de cette façon signifie choisir la solidarité comme style pour écrire l'histoire et construire l'amitié sociale. La non-violence active est une manière de montrer que l'unité est vraiment plus puissante et plus féconde que le conflit. Tout dans le monde est intimement lié. Certes, il peut arriver que les différences créent des frictions : affrontons-les de manière constructive et non-violente, de façon à ce que « les tensions et les oppositions [puissent] atteindre une unité multiforme, unité qui engendre une nouvelle vie », en conservant « les précieuses potentialités des polarités en opposition ».

Extrait de la lettre du Pape François du 1er janvier 2017 sur la non-violence

Textes du 2e dimanche du temps ordinaire - Année B
1S 3,3b-10. 19 ; Ps 39 ; 1Co 6, 13c-15a.17-20 ; Jn 1, 35-42

Du mercredi 17 au mardi 23 janvier
sera célébrée la semaine de l'unité des chrétiens

La messe du 21 janvier sera préparée par l'équipe « Profession de foi ».

Bâtir une communauté non-violente

Jean-Baptiste nous appelle à venir nous laver de nos fautes.
À sortir de nos compromissions.
À regarder en face la part obscure de ma vie.
Mais toi Seigneur, tu viens jusque-là.
Jusque dans les eaux sales de nos vies sans joie.
Jusque dans les eaux croupissantes de nos habitudes.
Jusque dans les eaux malsaines de nos manigances.
Et c'est Toi qui nous baptises de ton eau vive.
Nos yeux s'ouvrent.
Nos oreilles entendent. « Celui-ci est mon fils bien-aimé ! »
Et nous comprenons que tu fais de nous aussi des fils et des filles bien-aimés,
par le baptême de ta mort et de ta résurrection.
Conduis-nous sur les chemins de Ta vie. AMEN

Pour réfléchir :
Est-ce que je crois que les appels des Béatitudes ont quelque chose à voir avec ma propre vie ou est-ce que je les trouve trop idéalistes ?

Des mots pour comprendre

Étranger, immigré, demandeur d'asile, réfugié... De qui parle-t-on ?

Étranger : personne qui a une *autre nationalité* que celle du pays où elle réside. On *peut être né en France*, et donc, ne pas être un immigré, mais avoir gardé la nationalité de ses parents.

Immigré : personne née à l'étranger, ayant migré vers le pays où elle se trouve. On reste donc immigré *toute sa vie*, *même si on obtient la nationalité du pays d'accueil*. On peut donc être français et immigré.

Demandeur d'asile : personne qui a fui son pays, et *demande protection*. C'est un *statut transitoire* qui donne droit à un hébergement en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et à une petite allocation mensuelle, mais pas de droit à travailler.

Réfugié : demandeur d'asile pour cause de persécutions (religieuses, ethniques ou politiques, etc.), qui *a obtenu un titre de séjour* à ce titre, dans le pays d'accueil, et a donc le droit de travailler.

Sans papiers ou clandestin : personne qui *n'a pas de titre de séjour* pour le pays où elle a migré. C'est le cas des demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée. Ils n'ont pas le droit de travailler, ni d'allocation, mais ont droit à l'AME (Aide Médicale d'Etat). Cependant, les enfants de personnes sans papiers ont droit à la scolarité.

Claire Millot
Source : « Répondre aux préjugés sur les migrations » Edition Ritimo, 2017.

Nous avons célébré les obsèques religieuses de :
Jeannette ESTEVE (86 ans) le 11 janvier à Castanet
Edigio TONON (89 ans) le 12 janvier à Castanet

Journée Mondiale du Migrant et de l'Étranger

Chers frères et sœurs,
« Quiconque accueille en mon nom un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille. Et celui qui m'accueille, ce n'est pas moi qu'il accueille, mais Celui qui m'a envoyé » (Mc 9, 37 ; Mt 18, 5 ; Lc 9, 48 ; Jn 13, 20).
Par ces mots, les Évangélistes rappellent à la communauté chrétienne un enseignement de Jésus qui est enthousiasmant et, à la fois, exigeant. Ces paroles, en effet, tracent la voie sûre qui conduit à Dieu, en partant des plus petits et en passant par le Sauveur, dans la dynamique de l'accueil. L'accueil même, donc, est une condition nécessaire pour que se concrétise cet itinéraire : Dieu s'est fait l'un de nous, en Jésus il s'est fait enfant et l'ouverture à Dieu dans la foi, qui alimente l'espérance, se décline dans la proximité affectueuse aux plus petits et aux plus faibles. Charité, foi et espérance sont toutes impliquées dans les œuvres de miséricorde, soit spirituelles, soit corporelles, que nous avons redécouvertes durant le récent Jubilé Extraordinaire.

Mais les Évangélistes s'arrêtent aussi sur la responsabilité de celui qui va à l'encontre de la miséricorde : « Celui qui est un scandale, une occasion de chute, pour un seul de ces petits qui croient en moi, il est préférable pour lui qu'on lui accroche au cou une de ces meules que tournent les ânes et qu'il soit englouti en pleine mer » (Mt 18, 6 ; Mc 9, 42 ; Lc 17, 2). Comment ne pas penser à ce sévère avertissement en considérant l'exploitation perpétrée par des gens sans scrupules aux dépens de nombreux enfants contraints à la prostitution ou pris dans le circuit de la pornographie, asservis dans le travail des mineurs ou enrôlés comme soldats, impliqués dans des trafics de drogue et dans d'autres formes de délinquance, forcés à la fuite par des conflits et par les persécutions, avec le risque de se retrouver seuls et abandonnés ?

Extrait de la déclaration du Pape François
Pour la journée Mondiale du Migrant et du Réfugié

Accueil de la famille Dayekh : premier bilan et perspectives 2018

Les messes des 1er et 3e vendredis de chaque mois sont célébrées à l'intention des bénévoles et des donateurs œuvrant à l'accueil de la famille Dayekh.

La réunion « Premier bilan et perspectives 2018 » se tiendra le **vendredi 19 janvier**, en présence du représentant de l'association ECHO, débutera par la **messe à 18 h 30** à Castanet et se poursuivra à la Maison de la fraternité. Tous les donateurs sont cordialement invités à rejoindre les bénévoles lors de cette réunion pour une présentation des actions mises en place et de l'utilisation des fonds collectés.

Beaucoup d'entre nous connaissent les rencontres **B'ABBA**
et viennent y approfondir leur foi par le partage et dans la convivialité.
La prochaine rencontre aura pour thème : **« Jésus-Christ, pourquoi Lui ? »**
Elle se tiendra autour d'un petit déjeuner,
de 9 h 30 à 12 h, le samedi 20 janvier, à la Maison de la fraternité
Contact : Annie Spessotto 05 61 81 49 07 <> annie.spessotto@free.fr